

Démarche : Déclarer une mutation d'Autorisation de Stationnement (ADS)

Organisme : Pôle Enquêtes Administratives

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Seuls les titulaires d'une autorisation de stationnement (ADS) peuvent réaliser cette démarche en ligne.

Merci de vous munir de tous les justificatifs obligatoires avant de commencer cette démarche en consultant la page suivante : <https://mes-demarches.nimes.fr/fiche/133/>

ADS CONCERNEE (AUTORISATION DE STATIONNEMENT)

Numéro ADS concernée par la transaction

Montant de la vente de l'ADS (en euros)

Date prévue de la transaction

INFORMATIONS DU CEDANT (VENDEUR TITULAIRE ADS)

Le cédant (vendeur titulaire ADS) est :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ une société

☐ un artisan taxi, travailleur indépendant

Adresse principale du vendeur (cédant)

Déclarer une mutation d'Autorisation de Stationnement (ADS)

Téléphone

Courriel (mail)

JOINDRE LES DOCUMENTS DU CEDANT (VENDEUR TITULAIRE ADS)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Courrier informant de la vente de l'ADS

Ce courrier daté et signé par le cédant (vendeur titulaire ADS) doit mentionner :

- le numéro ADS
- le nom, prénom du successeur (acheteur)
- le prix déclaré de l'ADS
- la date prévue de la transaction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si société, KBIS de la société datant de moins de trois mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si société, procès-verbal d'assemblée générale autorisant le transfert signé par les actionnaires ou certifié conforme par le gérant et mentionnant le numéro de l'ADS et le nom du vendeur

S'il s'agit d'une EURL, SASU ou une entreprise individuelle ce document n'est pas nécessaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si artisan, extrait d'inscription au répertoire des métiers

Pièces justifiant l'exploitation effective sur les 5 dernières années :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis d'imposition ou bilan comptable pour la location gérance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis d'imposition ou bilan comptable pour la location gérance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis d'imposition ou bilan comptable pour la location gérance

INFORMATIONS ACQUEREUR (ACHETEUR)

Vous souhaitez inviter l'acquéreur (acheteur) ou une autre personne à remplir ce formulaire avec vous ?

>> Cliquer sur le bouton en haut à droite "Inviter une personne à modifier ce dossier" et saisir son mail.

Cette personne aura le droit de modifier le formulaire et rajouter des documents. Mais vous serez le seul à pouvoir le transmettre.

Nom de l'acquéreur (acheteur)

Prénom(s) de l'acquéreur (acheteur)

Déclarer une mutation d'Autorisation de Stationnement (ADS)

L'acquéreur (acheteur) est :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ une société

☐ un artisan taxi, travailleur indépendant

Si société, nom de la société

Si artisan, numéro d'immatriculation

Adresse postale

Téléphone

Courriel (mail)

JOINDRE LES DOCUMENTS DE L'ACQUEREUR (ACHETEUR)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Courrier de l'acquéreur (acheteur) informant de l'achat de l'ADS

Ce courrier daté et signé par l'acquéreur doit mentionner :

- le numéro ADS
- le nom, prénom du cédant (=vendeur titulaire ADS)
- le prix déclaré de l'ADS
- la date prévue de la transaction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RECTO de la pièce d'identité

Ex : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ VERSO de la pièce d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RECTO de la carte professionnelle en cours de validité délivrée par la Préfecture du Gard

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ VERSO de la carte professionnelle en cours de validité délivrée par la Préfecture du Gard

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RECTO permis de conduire

Déclarer une mutation d'Autorisation de Stationnement (ADS)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ VERSO permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RECTO de la carte grise

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ VERSO de la carte grise

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation assurance véhicule

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation assurance responsabilité civile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation assurance professionnelle transport de personnes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de formation en cours de validité

Datant de moins de 5 ans

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'aptitude médicale à la conduite délivrée par la Préfecture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) de moins de 3 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphonie mobile)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si société, procès-verbal d'assemblée générale autorisant le transfert signé par les actionnaires ou certifié conforme par le gérant et mentionnant le numéro de l'ADS et le nom de l'acquéreur

S'il s'agit d'une EURL, SASU ou une entreprise individuelle ce document n'est pas nécessaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si société, KBIS de la société datant de moins de trois mois

ENGAGEMENTS

J'atteste être le titulaire de l'ADS concernée par la mutation.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire ainsi que l'authenticité des documents joints.

Article 441-6 du code pénal :

Déclarer une mutation d'Autorisation de Stationnement (ADS)

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Article 441-7 du code pénal :

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...)

2° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par le Pôle Enquêtes Administratives de la Ville de Nîmes, responsable du traitement. Les données sont conservées sur démarches-simplifiées.fr pendant 18 mois, puis pendant la durée d'exploitation de l'autorisation de stationnement (ADS), sur la base de données du Pôle Enquêtes Administratives de la Ville de Nîmes. La finalité est le traitement des ADS délivrées aux professionnels de taxis.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité, d'effacement et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision entièrement automatisée.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Mairie de Nîmes, par le biais de la démarche en ligne accessible à <http://www.nimes.fr/index.php?id=3946> ou à l'adresse suivante : Mairie de Nîmes – Service du délégué à la protection des données – Place de l'Hôtel de Ville – 30 033 Nîmes.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non